



Côte Basque - Surf intermédiaire



ECTS
2 crédits



Composante
Service
universitaire
des activités
physiques
et sportives
(SUAPS)



Volume horaire
50h



Période de
l'année
Printemps

En bref

- › **Date de début des cours:** 20 janv. 2025
- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Plage horaire:** Après-midi
- › **Méthodes d'enseignement:** En présence
- › **Forme d'enseignement :** Travaux dirigés
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- › **Effectif:** 8

Présentation

Description

Le cours démarre par la préparation de son matériel, le déplacement vers le lieu de surf, l'observation du milieu, la visualisation de la zone de surf, un temps de surf de 2 heures selon les conditions avec objectif de séance, un bilan, un retour et la remise du matériel.

Objectifs

L'activité surf vise à rendre le surfeur autonome dans des vagues de 1 mètre, en lui apportant les connaissances et compétences nécessaires en lien avec la sécurité, la connaissance du milieu, et les bases physico-techniques.

Pré-requis obligatoires



UET réservée au étudiants ayant déjà participé au S1 ou au S3

Contrôle des connaissances

- * 14 points de note pratique (technique, autonomie, sécurité)
 - * 6 points en théorie (connaissance du milieu, règle de priorité) et ou investissement personnel au-delà des cours
 - * l'engagement associatif, investissement des compétences dans un projet
-

Informations complémentaires

- * UE proposée aux S2 et S4 (S1 et S6 uniquement pour les étudiants du STAPS)
- * Présence aux cours obligatoire
- * RDV sur le campus de la Nive en face de l'amphi 400 à côté du SUAPS
- * Jour et créneau horaire : jeudi 13h15-19h30
- * L'enseignant se réserve le droit de refuser les étudiants si les pré-requis ne sont pas respectés.
- * Informations complémentaires: <https://sport.univ-pau.fr/fr/inscriptions.html> | 📄

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

SUAPS-COTE-BASQUE

☎ +33 5 59 57 41 08

✉ geoffrey.mathon@univ-pau.fr

Responsable pédagogique

Luhpo BARLETTA

✉ luhpo.barletta@univ-pau.fr

Campus

> Bayonne

> Anglet

> Pau

> Tarbes

